

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
17 juin 2025**

PUBLIE LE : 09 JUIL. 2025

Délibération n°250617-5 : Budget supplémentaire 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le dix juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 17 JUIN 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES : Néant

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur du Pôle culturel et sportif d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	7 pour le compte administratif 2024 8 pour les autres délibérations

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025**RAPPORTEUR :** La Présidente**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi ;**VU** la délibération n° 250401-2 en date du 11avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 ;**VU** la délibération n° 250521-1 en date du 21 mai 2025 portant adoption de la délibération budgétaire modificative n°1 ;**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à un budget supplémentaire pour inscrire les résultats passés et pour faire face à des besoins nouveaux, non prévus au budget primitif.**LE COMITE,**Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,**ADOpte** le budget supplémentaire du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, pour l'exercice 2025, qui s'établit ainsi :

	BP 2025 I	DM 1	BS 2025 II	TOTAL =I+II
Fonctionnement	691 001.00 €		263 500,97 €	954 501,97 €
Investissement	119 800.00 €	58 700 €	46 797.23 €	225 297.23 €
TOTAL	810 801.00 €	58 700 €	310 298,20 €	1 179 799.20 €

Fait à Marly-le-Roi, le 25 juin 2025Transmis en Préfecture et affiché le 09 JUIL. 2025


José DESTANG
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

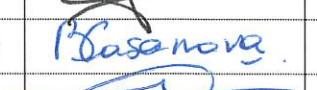


Emmanuelle RAMPAZZO
Présidente du Syndicat Intercommunal

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mardi 17 juin 2025 à 18:00

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
LOUVECIENNES	Jean-Paul JAOUEN	DELEGUE TITULAIRE	
	Stéphane PIHIER	DELEGUE TITULAIRE	
	Armelle VALLOT	DELEGUEE TITULAIRE	
	Florence ESNAULT	DELEGUEE TITULAIRE	
MARLY-LE-ROI	Emmanuelle RAMPAZZO	PRESIDENTE	
	José DESTANG	DELEGUE TITULAIRE	
	Béatrice CASANOVA	DELEGUEE TITULAIRE	
	Clarisse ZANN	DELEGUEE TITULAIRE	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MUSEE DU
DOMAINE ROYAL DE MARLY (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25780213200015

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 57

**Budget supplémentaire (3)
Voté par nature**

BUDGET : MUSEE LOUVECIENNES - MARLY LE ROI (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	42
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	44

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-000617-5-DL Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025 A
--	---

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	24963

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-2900617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

B

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-2500617-5-DE Date de télétransmission 09/07/2025 Date de réception préfecture 09/07/2025
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	725 774,48	830 807,02	118 894,15	A1 223 926,69
Investissement	37 289,22	136 581,58	(3) -134 339,59	A2 -35 047,23
Fonctionnement	688 485,26	694 225,44	(4) 253 233,74	A3 258 973,92

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 3 000,00	III + IV 8 574,28	B1 5 574,28	
Investissement	I 3 000,00	III 8 574,28	B2 5 574,28	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	229 500,97
Investissement	A2 + B2	-29 472,95
Fonctionnement	A3 + B3	258 973,92

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5 DE	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		Date de transmission : 09/07/2025	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 3 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5 DE	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		RECEPTION : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(III)	8 574,28
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 574,28
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-2500617-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025
		II A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	8 750,00	38 222,95
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	3 000,00	8 574,28
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 35 047,23	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	46 797,23	46 797,23
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	263 500,97	34 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 229 500,97
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	263 500,97	263 500,97
TOTAL DU BUDGET (5)		310 298,20	310 298,20

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AP VOTEES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-000617-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025 II
		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRESENTATION DES AE VOTEES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-2500017-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025
		II B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					Télétransmission : 09/07/2025	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	400,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 400,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	49 200,00	3 000,00	4 750,00	4 750,00	56 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	160 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	140 000,00
Total des dépenses d'équipement		209 600,00	3 000,00	-10 250,00	-10 250,00	202 350,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	49 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		239 600,00	3 000,00	8 750,00	8 750,00	251 350,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	239 600,00	3 000,00	8 750,00	8 750,00	251 350,00
--------------	-------------------	-----------------	-----------------	-----------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	35 047,23
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	286 397,23
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET						Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						Date de télétransmission : 09/07/2025 Réception préfecture : 09/07/2025 C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	30 000,00	8 574,28	0,00	0,00	38 574,28
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	133 600,00	0,00	-66 800,00	-66 800,00	66 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		163 600,00	8 574,28	-66 800,00	-66 800,00	105 374,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	29 472,95	29 472,95	29 472,95
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		26 000,00	0,00	29 472,95	29 472,95	55 472,95
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		189 600,00	8 574,28	-37 327,05	-37 327,05	160 847,23

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	0,00		75 550,00	75 550,00	75 550,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		50 000,00		75 550,00	75 550,00	125 550,00

TOTAL	239 600,00	8 574,28	38 222,95	38 222,95	286 397,23
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					286 397,23

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	125 550,00
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(5) Sauf 165, 166 et 16449.
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE

Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5 DE	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT		Date de télétransmission : 09/07/2025	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	522 918,00	0,00	165 450,97	165 450,97	688 368,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	790 280,00	0,00	20 000,00	20 000,00	810 280,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	10 802,00	0,00	2 500,00	2 500,00	13 302,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 324 000,00	0,00	187 950,97	187 950,97	1 511 950,97
66	Charges financières	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2,00		0,00	0,00	2,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 332 002,00	0,00	187 950,97	187 950,97	1 519 952,97

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		75 550,00	75 550,00	75 550,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		50 000,00		75 550,00	75 550,00	125 550,00

TOTAL	1 382 002,00	0,00	263 500,97	263 500,97	1 645 502,97
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 645 502,97	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-260617-5 DF

Date de télétransmission : 09/07/2025

Date de réception préfecture : 09/07/2025

II**C2**

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL IV = I + II + III
		I	N-1 (2)			
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 168 000,00	0,00	0,00	0,00	1 168 000,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	68 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 382 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	1 416 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	2,00		0,00	0,00	2,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 382 002,00	0,00	34 000,00	34 000,00	1 416 002,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 382 002,00	0,00	34 000,00	34 000,00	1 416 002,00	
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	229 500,97
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 645 502,97
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	125 550,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			Date de télétransmission : 09/07/2025	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	19 000,00	0,00	19 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	7 750,00	0,00	7 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	-20 000,00	0,00	-20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 750,00	0,00	11 750,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	35 047,23
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 797,23
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	165 450,97		165 450,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	20 000,00		20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 500,00	0,00	2 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		75 550,00	75 550,00
Dépenses de fonctionnement – Total		187 950,97	75 550,00	263 500,97

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	263 500,97
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5 DE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES		Date de télétransmission : 09/07/2025	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 574,28	0,00	8 574,28
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-66 800,00	0,00	-66 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		75 550,00	75 550,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-58 225,72	75 550,00	17 324,28

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	29 472,95
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 797,23
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	34 000,00	0,00	34 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		34 000,00	0,00	34 000,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 + Date de réception préfecture : 09/07/2025	
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		229 500,97
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			263 500,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								Accusé de réception en préfecture 078-257802152-20250709-250617-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A III

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		239 600,00	3 000,00	0,00	8 750,00	8 750,00	0,00	8 750,00	11 750,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 200,00	3 000,00	0,00	4 750,00	4 750,00	0,00	4 750,00	7 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	160 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
Total des opérations d'équipement (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		209 600,00	3 000,00	0,00	-10 250,00	-10 250,00	0,00	-10 250,00	-7 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
Total des dépenses financières		30 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		239 600,00	3 000,00	0,00	8 750,00	8 750,00	0,00	8 750,00	11 750,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	35 047,23
--	-----------

Total des dépenses d'investissement cumulées	46 797,23
--	-----------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

III

A

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****RECETTES**

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		239 600,00	8 574,28	8 750,00	8 750,00	17 324,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	30 000,00	8 574,28	0,00	0,00	8 574,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	133 600,00	0,00	-66 800,00	-66 800,00	-66 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		163 600,00	8 574,28	-66 800,00	-66 800,00	-58 225,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
			I		II		III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	26 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles	189 600,00	8 574,28	-66 800,00	-66 800,00		-58 225,72
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		75 550,00	75 550,00		75 550,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	50 000,00		0,00	0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre	50 000,00		75 550,00	75 550,00		75 550,00

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-20250709-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025
(RAR N-1 et/ou Vote)

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
Affectation au compte 1068 (9)	29 472,95
Total des recettes d'investissement cumulées	46 797,23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DPE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

A1

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		239 600,00	3 000,00	0,00	8 750,00	8 750,00	0,00	8 750,00	11 750,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 200,00	3 000,00	0,00	4 750,00	4 750,00	0,00	4 750,00	7 750,00
2128	Autres agencements et aménagements	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	6 000,00	3 000,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	1 400,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 000,00	0,00		-3 500,00	-3 500,00	0,00	-3 500,00	-3 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	800,00	0,00		2 250,00	2 250,00	0,00	2 250,00	2 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	160 000,00	0,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
2313	Constructions	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	80 000,00	0,00		-20 000,00	-20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		209 600,00	3 000,00	0,00	-10 250,00	-10 250,00	0,00	-10 250,00	-7 250,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 -

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 02).

(3) Cf. l'Article 1 de la loi sur les émissions d'obligations (PL 241 - PL 241).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un ch

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							Accusé de réception en préfecture 078-267802132-20250709-350617-5-DE Numéro de suivi : 09/07/2025 A2.1 Date de réception préfecture : 09/07/2025	III
---	--	--	--	--	--	--	---	-----

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Transmission : 09/07/2025	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Date de transmission : 09/07/2025	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

III

A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		239 600,00	8 574,28	8 750,00	8 750,00	17 324,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	30 000,00	8 574,28	0,00	0,00	8 574,28
1322	Subv. non transf. Régions	30 000,00	8 574,28	0,00	0,00	8 574,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	133 600,00	0,00	-66 800,00	-66 800,00	-66 800,00
1641	Emprunts en euros	133 600,00	0,00	-66 800,00	-66 800,00	-66 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		163 600,00	8 574,28	-66 800,00	-66 800,00	-58 225,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		189 600,00	8 574,28	-66 800,00	-66 800,00	-58 225,72
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		75 550,00	75 550,00	75 550,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	800,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	13 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 000,00		0,00	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	2 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée (RAR N-1+ Vote)	TOTAL (RAR N-1+ Vote)
			I		II	III = I + II
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	3 400,00		0,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	15 800,00		0,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	5 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	6 000,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00		75 550,00	75 550,00	75 550,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 382 002,00	0,00	0,00	263 500,97	263 500,97	0,00	263 500,97	263 500,97
011	Charges à caractère général (4)	522 918,00	0,00	0,00	165 450,97	165 450,97	0,00	165 450,97	165 450,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	790 280,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	10 802,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 324 000,00	0,00	0,00	187 950,97	187 950,97	0,00	187 950,97	187 950,97
66	Charges financières	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	8 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 332 002,00	0,00	0,00	187 950,97	187 950,97	0,00	187 950,97	187 950,97
023	Virement à la section d'investissement	0,00			75 550,00	75 550,00		75 550,00	75 550,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	50 000,00			75 550,00	75 550,00		75 550,00	75 550,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	---------------------------------------	------

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	263 500,97
--	---	------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES****III****B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 382 002,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 382 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	2,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 382 002,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	229 500,97
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	263 500,97
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-200017-5-DE
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception préfecture : 09/07/2025

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 382 002,00	0,00	0,00	263 500,97	263 500,97	0,00	263 500,97	263 500,97
011	Charges à caractère général (5)	522 918,00	0,00	0,00	165 450,97	165 450,97	0,00	165 450,97	165 450,97
60611	Eau et assainissement	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 200,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	4 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	31 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	800,00	0,00		-400,00	-400,00	0,00	-400,00	-400,00
61358	Autres	2 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	12 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00	-1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	48 000,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	45 696,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	27 062,00	0,00		142 700,97	142 700,97	0,00	142 700,97	142 700,97
6231	Annonces et insertions	2 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								Pour information Crédits gérés hors AE	III = I + II
6234	Réceptions	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	22 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	12 600,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6247	Transports collectifs	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 000,00	0,00		-2 000,00	-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	22 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	28 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	560,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	790 280,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6218	Autre personnel extérieur	112 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	8 642,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	432,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 474,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	95 174,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 890,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	2 954,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	25 584,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	240 542,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	8 246,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	85 068,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 336,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	50 780,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 558,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accès de réception en préfecture
078-25780215-250709-250617-5-D
Date de télétransmission : 09/07/2025
Date de réception : 09/07/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Avec ces déclinaisons en préfecture 078-25780215-250617-5-D		TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								Pour information Crédits gérés hors AE		
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	10 802,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00		2 500,00
65311	Indemnités de fonction	5 800,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00		2 500,00
65313	Cotisations de retraite	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65818	Autres	3 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65888	Autres	402,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 324 000,00	0,00	0,00	187 950,97	187 950,97	0,00	187 950,97	187 950,97	
66	Charges financières	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	2,00			0,00	0,00		0,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2,00			0,00	0,00		0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
Total des charges financières et spécifiques		8 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses réelles		1 332 002,00	0,00	0,00	187 950,97	187 950,97	0,00	187 950,97	187 950,97	
023	Virement à la section d'investissement	0,00			75 550,00	75 550,00		75 550,00		75 550,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								Pour information Crédits gérés hors AE	III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		50 000,00			75 550,00	75 550,00		75 550,00	75 550,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	298,38
Montant des ICNE de l'exercice N-1	319,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	600,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025	B2
---	-----------

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 382 002,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 168 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
75738	Autres	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 382 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	2,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	2,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 382 002,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 731201(9))

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-257802132-20250709-250617-5-DE
Date de transmission 731201(9)
Date de réception préfecture : 09/07/2025

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025 C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-35 047,23	-35 047,23	-35 047,23
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	5 574,28	5 574,28	5 574,28
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-29 472,95	-29 472,95	-29 472,95

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	29 472,95	29 472,95	29 472,95
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-29 472,95	-29 472,95	-29 472,95
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	30 000,00	19 000,00	19 000,00	49 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	76 000,00	75 550,00	75 550,00	151 550,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	46 000,00	56 550,00	56 550,00	102 550,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5 Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	I 30 000,00	19 000,00	II 19 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	30 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	19 000,00	19 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10251	Dons et legs en capital	0,00	19 000,00	19 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		Date de télétransmission : 09/07/2025 Date de réception préfecture : 09/07/2025	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 76 000,00	75 550,00	VI 75 550,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	26 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	26 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	50 000,00	75 550,00	75 550,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	800,00	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	13 000,00	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	4 000,00	0,00	0,00
28162	<i>Biens historiques et culturels mobiliers</i>	2 000,00	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	3 400,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	15 800,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	5 000,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	6 000,00	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Accusé de réception en préfecture	Notes (2)
				132-20250709-25	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	75 550,00		75 550,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20250709-250617-5-DE	V
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 09/07/2025	Date de réception préfecture : 09/07/2025

Nombre de membres en exercice : 8

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 11/06/2025

Présenté par Emmanuelle RAMPAZZO (1),

A Hôtel de ville , le 17/06/2025

Délibéré par l'assemblée Le comité syndical (2), réunie en session Budget supplémentaire 2025

A Marly-le-Roi , le 17/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Le comité syndical (2),(3).

CASANOVA Béatrice	
DESTANG José	
ESNAULT Florence	
JAOUEN Jean-Paul	
PIHIER Stephane	
RAMPAZZO Emmanuelle	
VALLOT Armelle	
ZANN Clarisse	

Certifié exécutoire par Emmanuelle RAMPAZZO (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.